

Sujet : [INTERNET] contre ces éoliennes

De : Geoffrey Edwards <geoff.edwards@orange.fr>

Date : 18/11/2021 17:10

Pour : pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr

Edwards Sarah et Geoff

16240 Villiers le Roux

en raison de saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore, atteinte au cadre de vie et la santé, atteinte à l'attractivité, non respect de la biodiversité et la distance minimale des éoliennes aux habitations (800m) nous sommes contre la construction de ces éoliennes.

Sujet : [INTERNET] PE DE LUPSAULT - Projet d'installation de 3 éoliennes sur la commune de Lupsault : ENQUETE PUBLIQUE

De : Patricia Schricke <patricia.schricke@gmail.com>

Date : 18/11/2021 18:24

Pour : pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr

Copie à : Yane Tillie <tillieyane@gmail.com>, Marie-jose Touraine <mijo.touraine@gmail.com>

Bonjour,

Vous trouverez ci-après nos remarques suite à l'étude du dossier d'implantation de 3 éoliennes sur la commune de Lupsault.

1) Problème de la proximité des éoliennes avec les habitations. Nous notons que les 500m réglementaires sont tout juste respectés, en particulier sur le bourg de Lupsault. Les simulations visuelles intégrées dans le dossier ne permettent pas de se faire une idée pour les habitants des différents villages impactés.

Nous souhaitons les simulations suivantes :

- L'une faite depuis la place de l'église de Lupsault
- Une seconde faite depuis le centre du village de Sallerit
- Une troisième depuis le Vivier-Jusseau (17)
- Une quatrième depuis Cimetière de Lupsault

2) A l'étude des résultats d'exploitation des dernières années de la société VALECO, nous notons une importante dégradation du résultat malgré une augmentation du chiffre d'affaires : pouvez-vous nous indiquer la raison de la forte baisse de 2018 par rapport à 2017?

3) Que se passe-t-il en cas de non remboursement par la PE de Lupsault de l'investissement consenti par EnBW ? (insuffisance de résultats pour la constitution des amortissements)

4) Les provisions pour démantèlement présentées dans le plan d'affaires prévisionnel de PE de Lupsault affichent un montant de 168000 €. A la lecture du dossier les provisions pour le démantèlement des éoliennes devraient être de 207000 €. Comment expliquez vous cet écart?

Sans justificatifs sérieux de la part de VALECO sur ces 4 questions, nous refusons ce projet :

- Impact lourd en raison de la proximité des éoliennes avec les habitations générant un risque de perte de valeur immobilière
- risque de défaillance et d'arrêt sans démantèlement de ce parc s'il s'avérait ne pas remplir ses objectifs chiffrés.

Dans l'attente de vos réponses argumentées.

Bien cordialement

Telephone : 0680345511

Marie-José Touraine, Patricia Schricke, Yane Tillie
Propriétaires à Lupsault

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Eoliennes Lupsault
De : JC et MP CHIERICI <mpjcchierici@orange.fr>
Date : 18/11/2021 18:58
Pour : pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr

Madame La Commissaire Enquêtrice

Nous regrettons le non-respect des recommandations du "Guide des bonnes pratiques de l'éolien en pays du Ruffécois" dont Lupsault

fait partie et qui prévoit leurs installations à 800 mètres des habitations (guide rédigé par les élus et les promoteurs).

Ces trois futures éoliennes de 200 mètres de hauteur en bout de pâles sont très près des hameaux de Sallerit et du Vivier-Jusseau (en Charente Maritime).

La Charente nord paie un "lourd tribut" dans le choix d'implantations d'éoliennes et les "cul-terreux" que nous sommes

ne peuvent que subir, leur avis, quand ils peuvent ou osent l'exprimer, n'est pas pris en compte . Où se situe le respect de l'adhésion populaire ?

Nous ne sommes pas contre les éoliennes, mais contre leurs implantations anarchiques et cumulées qui ne respectent pas l'environnement.

Nous constatons une perte significative de la valeur des biens immobiliers, des nuisances pour les riverains les plus proches, sans évoquer l'impact

sur la faune, et notamment les oiseaux dont certaines espèces protégées sont en voie de disparition (la Pie-grièche écorcheur, la Outarde Canepetière,

l 'Oedicnème criard et surtout le Circaète Jean-Leblanc) les Chauves-souris et l'Avifaune en général, ce qui est notre cas (voir l'avis de la MRAE) ,

sans évoquer « l'agroforesterie » .

Quel sera le poids des avis des communes situées dans un rayon de 6 km autour des éoliennes, sachant que certaines n'en auront aucune nuisance !

Sera-t-il plus important que le simple avis des habitants concernés ?

Ce courrier n'aura peut-être pas ni votre attention, ni votre écoute, mais il a le mérite d'exister.

En espérant que vous serez aussi sensible que nous à préserver ces départements des Charentes.

Je vous prie d'accepter, Madame la Commissaire, mes respectueuses salutations.

Jean-Claude CHIERICI 2, rue Haute, lieu-dit Sallerit 16140 lupsault

Sujet : [INTERNET] opposition au projet

De : Françoise MERLE <francoise.merle@orange.fr>

Date : 18/11/2021 20:59

Pour : pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr

Je tiens à exprimer mon opposition à ce projet comme à tous ceux du Nord-Charente, Sud-Vienne tout simplement parce que nous en avons déjà beaucoup, le paysage est saturé.

Françoise Merle

Sujet : [INTERNET] Ma contribution à l'enquête du parc éolien de LUPSAULT

De : Pierron Hervé <pierronherve16@gmail.com>

Date : 18/11/2021 21:43

Pour : pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous prie de trouver ci-joint ma contribution à votre enquête concernant ce projet.

Cordialement.



Garanti sans virus. www.avast.com

—Avis Hervé LUPSAULT.jpg

Hervé PIERRON
16240 VILLIERS LE ROU.

Mon avis

**3 éoliennes de 200m à mo
environnementaux (avis c**

Monsieur le commissaire er

Le démarchage direct des

Les promoteurs attaquent er
agressives, sans que les élus
Quand ces propriétaires son
eux.

—Pièces jointes :

Avis Hervé LUPSAULT.jpg

1,1 Mo

Hervé PIERRON
16240 VILLIERS LE ROUX

Poussabé le 25/09/2020

Mon avis concernant les éoliennes « de LUPSAULT »

3 éoliennes de 200m à moins de 700m d'habitations, en zone à forts enjeux environnementaux (avis défavorable de la Mission Régionale d'Autorité environnementale)

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le démarchage direct des propriétaires :

Les promoteurs attaquent en premier lieu les propriétaires en utilisant des méthodes commerciales agressives, sans que les élus locaux ne soient au courant.

Quand ces propriétaires sont des citoyens éloignés de leur parcelle, ça passe mieux, pas de gêne pour eux.

Les promoteurs oublient volontairement, dans leurs projets, les phénomènes polluants déjà existants, notamment les parcs éoliens voisins ou en étude.

Gaspillage de l'argent public par des promoteurs qui se disent « écologistes ! » qui sont avant tout soucieux de la rentabilité financière. Les impacts négatifs sont volontairement dissimulés. Travaux réalisés que par des entreprises étrangères avec également des employés étrangers.

Immobilier : nos maisons perdent de leur valeur, jusqu'à 30 % selon les territoires !

Nos campagnes complètement défigurées, envahies d'aérogénérateurs de plus en plus grands, donc visibles de plus en plus loin. Nous ne pourrions plus mettre le nez dehors sans avoir dans notre champ de vision une ou plusieurs éoliennes, sensation d'encercllement.

Au point de vue santé : infrasons et ondes électromagnétiques, bruit et ombres des pales. Certaines personnes ont des acouphènes, un sommeil très perturbé etc.

En conclusion :

Notre secteur Nord Charente, Sud Vienne et Sud Deux Sèvres contrairement à d'autres territoires sans aucun parc éolien, va se trouver surchargé par ce nouveau projet venant s'ajouter aux parcs existants et aux études en cours. Il suffit de regarder la carte des installations en place et en projet pour comprendre que tout le secteur va recevoir la grande majorité des éoliennes de la Nouvelle Aquitaine (92%). Trop, c'est trop.

Je suis donc, totalement opposé, à ce nouveau projet d'éoliennes de « LUPSAULT » qui viendrait s'ajouter à notre environnement déjà très perturbé.

Vous remerciant de la lecture bienveillante accordée à ces lignes, veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Hervé Pierron

